

GUIDE ^{DU} BÉNÉVOLE



**ENSEMBLE,
VERS UN MILIEU DE VIE
INCLUSIF!**



La Communauté francophone accueillante Haut-Saint-Jean, c'est quoi?

Le projet *Communauté francophone accueillante Haut-Saint-Jean* découle de préoccupations exprimées par des communautés francophones en situation minoritaire de partout au Canada en termes de revitalisation démographique, culturelle, économique et communautaire.

Au cours des dernières années, le contexte démographique a mis en relief un manque de main-d'œuvre de plus en plus criant, d'un bout à l'autre du Canada et principalement dans les communautés francophones en situation minoritaire. L'exode des jeunes, qui vient s'ajouter au vieillissement de la population et à la dénatalité, fait en sorte que la vitalité et la survie même de ces communautés dépendent largement de l'immigration francophone.

C'est donc dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles du Gouvernement du Canada que la Communauté francophone accueillante (CFA) Haut-Saint-Jean, avec treize (13) autres communautés francophones en situation minoritaire à travers le Canada, s'est donné le mandat de favoriser l'accueil et le sentiment d'appartenance des nouveaux arrivants d'expression française dans la région. Incluant la ville d'Edmundston, la Communauté rurale de Haut-Madawaska et la Première Nation Malécite du Madawaska (Wolastoqey), la CFA Haut-Saint-Jean a donc procédé au lancement de cette initiative en décembre 2020.



Vous souhaitez vous impliquer auprès de la Communauté francophone accueillante Haut-Saint-Jean? Quelle excellente idée!

Si vous avez ce document entre les mains, c'est que, tout comme nous, vous avez notre communauté à cœur et vous souhaitez y mettre du vôtre pour la mettre en valeur et faire une réelle différence. Nous vous en remercions sincèrement!

En vous joignant à l'équipe de bénévoles de la *Communauté francophone accueillante Haut-Saint-Jean*, vous participez concrètement à la revitalisation de notre région par l'accueil et l'intégration de nouveaux arrivants en provenance des quatre coins du monde! Ces gens qui, en retour, apporteront leur précieuse contribution à leur nouvelle communauté méritent évidemment un accueil des plus chaleureux et bienveillant. Puisqu'ils ont choisi pour terre d'accueil notre magnifique communauté, accueillons-les à bras ouverts comme nous savons si bien le faire!



Financée par le ministère de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), l'initiative vise à stimuler l'accueil, l'intégration et la rétention de nouveaux arrivants francophones en misant sur :

- le leadership inclusif (création proactive de liens entre la communauté d'accueil et celle qui est accueillie);
- un accès équitable aux services d'accueil et aux ressources en français;
- le développement économique, l'entrepreneuriat et l'emploi (accueil approprié des nouveaux arrivants en milieu de travail);
- l'engagement et la participation civique (sensibilisation aux réalités respectives des deux communautés : celle qui accueille et celle qui est accueillie);
- des espaces publics accueillants (pour favoriser le sentiment d'inclusion et d'appartenance des nouveaux arrivants à l'égard de leur communauté d'accueil).



Le projet s'inscrit dans le cadre d'une concertation multisectorielle provinciale alimentée par la participation de nombreux organismes ayant pour dénominateur commun la sensibilisation aux enjeux liés à l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick.

Un comité consultatif communautaire (CCC) composé de 9 membres est chargé de prendre les décisions concernant l'exécution du projet de la Communauté francophone accueillante Haut-Saint-Jean.



Quels sont les avantages d'être bénévole auprès de la Communauté francophone accueillante Haut-Saint-Jean?

En vous joignant à l'équipe de bénévoles dévoués de la CFA Haut-Saint-Jean, vous :

- vivrez une expérience unique et enrichissante en aidant des familles et des individus en provenance des quatre coins du monde;
- ferez une véritable différence dans la communauté en participant concrètement à l'accueil de nouveaux arrivants;
- profiterez d'un réseau pluridisciplinaire d'intervenants;
- participerez à une initiative axée sur la diversification du paysage culturel de notre région;
- découvrirez une multitude de richesses ethnoculturelles;
- contribuerez à faire découvrir les richesses de la communauté d'accueil;
- mettrez vos compétences à contribution et ferez l'acquisition de nouvelles compétences en vous impliquant dans la toute première initiative de ce genre au nord-ouest du Nouveau-Brunswick.



Selon le rôle que vous tiendrez à titre de bénévole, les outils appropriés vous seront fournis ainsi qu'une indemnité pour vos déplacements (le covoiturage est fortement recommandé) et autres dépenses jugées admissibles.

Tous les bénévoles pourront se rapporter à la coordonnatrice de la Communauté francophone accueillante Haut-Saint-Jean.



À titre de bénévole, quels sont les champs d'action qui me sont proposés ?

Accueil des nouveaux arrivants

Vous avez de l'entregent à revendre et êtes emballés à l'idée de faire de nouvelles rencontres et de découvrir de nouvelles cultures ? Alors ce champ d'action vous est tout désigné ! Vos forces seront sollicitées pour offrir une expérience inoubliable à ces nouveaux venus en :

- leur fournissant les ressources et contacts nécessaires à leur établissement;
- les guidant vers les services disponibles dans la communauté;
- les accompagnant dans les différentes démarches qu'ils doivent entreprendre pour s'établir dans leur communauté d'accueil;
- participant à toute autre activité visant à offrir un accueil exhaustif et intégral.



Organisation d'évènements

Vous êtes une personne créative, joviale et énergique ? Vous aimez mettre la main à la pâte pour développer, coordonner et concrétiser des évènements ? Voici une occasion en or de joindre l'utile à l'agréable ! Votre expertise sera mise à contribution dans le cadre de tâches liées à :

- la logistique;
- aux infrastructures;
- aux équipements;
- l'aménagement des lieux;
- la sécurité et à la salubrité;
- tout autre aspect de l'organisation événementielle.



Vous pourriez également être invités à assurer une présence sur place lors d'évènements pour réagir promptement, au besoin.



Activités

Une variété d'activités seront proposées aux familles et individus nouvellement établis dans le Haut-Saint-Jean. Si vous souhaitez échanger des idées et prêter main forte dans le cadre de diverses activités de réseautage visant à permettre une intégration tangible de ces nouveaux arrivants, voici ce à quoi vous pouvez vous attendre :

- participer à l'élaboration et à la mise sur pied d'activités favorisant les échanges entre les membres de la communauté d'accueil et les nouveaux arrivants;
- participer aux efforts de promotion des activités pour en assurer le succès;
- effectuer toute autre tâche liée à la coordination et à la logistique des activités prévues.



Correction et traduction

Évidemment, la communication demeure un élément crucial pour que l'accueil, l'intégration et la rétention de ces nouvelles familles et individus puissent s'effectuer en toute fluidité. Ainsi, les bonnes plumes de la région sont grandement sollicitées pour faciliter la promotion des divers évènements et activités ainsi que pour assurer une bonne communication entre tous les intervenants et nouveaux arrivants.

Si vous possédez une expertise en rédaction, révision, correction et/ou traduction, nous serons très heureux d'ajouter votre précieuse contribution à la liste des services offerts à ces nouvelles familles.



Éthique de travail

Les règles d'éthique de la Communauté accueillante francophone Haut-Saint-Jean énoncent des lignes directrices qui sont en conformité avec son mandat. Les bénévoles, au même titre que le personnel salarié, se doivent d'adopter une conduite éthiquement responsable en tout temps à l'égard de toute personne qui bénéficie des services de l'organisme ou qui intervient dans la livraison desdits services.

CHAPITRE I — RESPONSABILITÉS DU BÉNÉVOLE

1. Le rôle fondamental du bénévole¹ consiste à aider l'organisme à s'acquitter de son engagement, soit de voir à l'accueil et à l'intégration/inclusion de nouveaux arrivants dans la région Haut-Saint-Jean.
2. Chaque bénévole doit agir de bonne foi en tout temps en faisant preuve d'honnêteté, de dignité et d'intégrité.
3. Dans le cadre de ses fonctions à titre de bénévole, il est possible que ce dernier prenne connaissance de certains renseignements personnels et/ou confidentiels. Le bénévole doit faire preuve de discrétion quant aux informations reçues dans le cadre de ses fonctions, qu'elles proviennent de l'organisme ou encore des bénéficiaires de services (nouveaux arrivants). Le respect du caractère confidentiel des informations ainsi obtenues est essentiel au climat de confiance que vise la Communauté francophone accueillante Haut-Saint-Jean.
4. Le bénévole doit, en tout temps, tenir compte de l'incidence possible de ses décisions sur toutes les personnes impliquées : les nouveaux arrivants, les membres du personnel, les membres du comité consultatif communautaire, les bénévoles et autres intervenants.
5. Le bénévole ne doit pas confondre les outils et équipements mis à sa disposition par l'organisme avec les siens et ne peut les utiliser à son profit personnel ou à celui de tiers sans une autorisation du personnel surveillant à cet effet.
6. Considérant le caractère non lucratif de l'organisme, le bénévole ne peut, en aucun temps et sous peine d'expulsion, ni solliciter ni accepter à titre personnel quelque somme d'argent ou valeur ou bénéfice, quel qu'en soit le motif.
7. Le bénévole ne peut utiliser les privilèges liés à ses fonctions pour obtenir des services ou avantages auxquels il n'aurait pas droit autrement, que ce soit pour des motifs personnels ou tiers.
8. La responsabilité du bénévole comprend le devoir de signaler au personnel surveillant tout acte allant à l'encontre du mandat de l'organisme. Le fait de retenir des informations liées à un écart de conduite équivaut à admettre un tel comportement, ce qui est contraire à un comportement éthiquement responsable.

¹ Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

CHAPITRE II — UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX

1. Le bénévole est tenu de faire preuve de discernement, de courtoisie et de professionnalisme en tout temps quant à son utilisation des médias sociaux : la publication de commentaire ou de propos diffamatoires, offensants, haineux, vulgaires, disgracieux, injurieux, obscènes, racistes, sexistes, abusifs, malveillants, intimidants ou pouvant causer quelque préjudice que ce soit à l'intégrité d'une autre personne ou d'un groupe de personnes entraînera automatiquement une mise à pied.
2. Le bénévole est également tenu d'agir avec loyauté envers l'organisme lorsque des commentaires sont émis sur les médias sociaux.
3. Le bénévole est tenu de respecter la vie privée d'autrui dans son utilisation des médias sociaux et doit toujours obtenir la permission préalable de toute personne avant de publier des photos ou enregistrements la concernant.

CHAPITRE III — CONFLIT D'INTÉRÊTS

1. Le bénévole doit éviter de se placer dans une situation ou une apparence de conflit entre son intérêt personnel et celui de l'organisme. Une situation de conflit d'intérêts désigne toute situation pouvant compromettre les intérêts de l'organisme au profit d'un intérêt personnel.
2. Le bénévole doit signaler au personnel surveillant tout intérêt direct ou indirect susceptible de le placer en situation ou en apparence de conflit d'intérêts, et doit également s'abstenir d'influencer toute décision s'y rapportant.

CHAPITRE IV — CESSATION DES FONCTIONS

1. Le bénévole qui souhaite se retirer de ses fonctions doit rendre tout document, somme d'argent ou équipement qui lui aurait été prêté par l'organisme dans l'exercice de ses fonctions.
2. Le bénévole qui se retire de ses fonctions doit agir de bonne foi lorsque son mandat aura pris fin, de sorte à ne pas tirer profit de ses fonctions antérieures au sein de l'organisme dans le cadre de nouvelles activités.

CHAPITRE V — CONCLUSION

1. Chaque bénévole doit prendre connaissance, comprendre et observer ces règles d'éthique.
2. Ces lignes directrices en matière de comportement éthique visent à faciliter la réalisation de notre mission et à favoriser et maintenir le climat de respect et de confiance entre les intervenants et les nouveaux arrivants.



Recrutement et sélection

Compte tenu de la nature du travail de bénévole auprès de la *Communauté francophone accueillante Haut-Saint-Jean*, qui nécessite des contacts avec des personnes nouvellement arrivées dans la région, nous accordons une importance cruciale à la qualité du personnel, qu'il soit salarié ou non-salarié.

Afin d'éviter toute situation pouvant compromettre la sécurité et l'intégrité des nouveaux arrivants ainsi que le climat de confiance que nous jugeons essentiel d'instaurer, le processus de sélection et d'embauche des bénévoles s'effectue selon la séquence suivante :



Fiche d'inscription du bénévole

Prénom _____
 Nom _____
 Adresse/Ville/Province _____
 Code postal _____
 Téléphone fixe _____ Téléphone cellulaire _____
 Adresse courriel _____

Je souhaite me porter volontaire pour le ou les champs d'action suivants :

- Accueil des nouveaux arrivants
- Organisation d'évènements
- Appui aux activités
- Révision et traduction

Veillez fournir le nom et les coordonnées de deux références (deux personnes qui ne sont pas des membres de votre famille et qui vous connaissent depuis au moins deux ans).

Nom _____
 Titre _____
 Téléphone _____

Nom _____
 Titre _____
 Téléphone _____

- Par la présente, j'atteste que je n'ai pas de casier judiciaire ni fait l'objet d'accusations en lien avec des actes commis à l'endroit de personnes en situation de vulnérabilité.
- Par la présente, je certifie que j'ai pris connaissance du Guide du bénévole et que j'adhère aux principes et règles d'éthique de la Communauté francophone accueillante Haut-Saint-Jean.

Signature _____

Date _____



Merci d'enrichir notre communauté
par votre implication !

Pour informations :

(506) 739-2084   @cfa.hautsaintjean
cfa@immigration-hsj.ca   www.immigration-hsj.ca



Financé par :

Funded by:



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees
and Citizenship Canada